



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 1^{ER} TRIMESTRE – 22 OCTOBRE 2018 –

Présents :

La directrice, Madame MINASSIAN Sylvie

Les enseignants : Mesdames CHINY Julie, BENNANI Frédérique, BOBENRIETH Anne, MIKOU Yasmina, DUPOIRIER Garlonn, FERIA Anne-Sophie, LAHCENE Laïla, TAZI Henda, CHERKAOUI Ghita, GATTI Alexandra, MOUAFFAK R'kia
Messieurs CHARTRAIN Erwan, LETONDEUR Serge, BLAYAC Adrien,

Les représentants des parents d'élèves : Mesdames CHAUVOIS BELKAID Fatiha (UCPE), BENBACHIR Nawal (UCPE) BENJELLOUN Samia (UCPE), LAZRAQ Ghita (UCPE), BENAMEUR Bahaâ (UCPE), AFIFI Hasnaâ, de FAUCAMBERGE Sophia, BASRI Sumaia (UCPE), OUIFAK Naoual, FERRIGNO Meriem (PEEP), Monsieur PRIEU Guillaume (PEEP),

Excusés :

Monsieur le Conseiller de coopération et d'action Culturelle adjoint en charge de l'enseignement français au Maroc,
Monsieur HOUDU

Monsieur le Chef du pôle Casablanca-Mohammedia, Monsieur THOINET

Monsieur le Directeur administratif et financier, Monsieur CHEMINAL

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, Madame SIMON

Monsieur le Conseiller pédagogique, Monsieur ARMANI

Madame DUBORD Aurélie, enseignante

Madame GUENARD Charlotte, en congé maladie

Secrétaire de séance: Adrien BLAYAC

Début du conseil : 17h

1. Installation du conseil d'école

Madame Minassian rappelle le fonctionnement du conseil d'école.

► Attributions

Le conseil d'école *adopte* le règlement intérieur de l'école sur proposition de la directrice d'école. Le conseil *est consulté* pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école. Chacun est également tenu au devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et ses convictions : pas de violences verbales au cours du conseil.

► Composition

Le conseil d'école est présidé par le directeur d'école.

Sont membres de droit dans les écoles de 15 classes et plus siégeant avec droit de vote:

- le directeur d'école
- 15 enseignants dont au moins un par niveau d'enseignement
- un des enseignants spécialisés intervenant dans l'école, lorsque le poste existe choisi par le Conseil des maîtres
- 15 représentants des parents d'élèves.

Sont membres de droit siégeant avec voix consultative :

- le chef d'établissement
- le directeur administratif et financier
- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence

Par ailleurs, des représentants des autres personnels qui exercent dans l'école peuvent assister, également avec voix consultative, au Conseil d'école. Le président, après avis du conseil, peut inviter toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

► Fonctionnement

Le Conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres. Le Conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre et nécessairement avant le conseil d'établissement, et avant tout conseil d'établissement extraordinaire si l'ordre du jour le justifie. Il peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

Dans le cadre de votre mission de représentation de membres de la communauté éducative et de leurs fonctions de médiation et d'information, les associations de parents d'élèves présentes dans l'école bénéficient d'un certain nombre de facilités. Elles disposent de moyens matériels : boîtes aux lettres bientôt placées dans le SAS de la porte administrative, accès à la liste comportant les noms et adresses des parents d'élèves de l'établissement qui ont donné leur accord à cette communication. Elles sont autorisées à faire connaître leur action auprès des autres parents d'élèves aux moyens de documents distribués aux élèves.

Les facilités ainsi accordées sont mises en œuvre dans des conditions de stricte égalité entre les associations concernées et dans le respect des principes de fonctionnement du service public d'éducation :

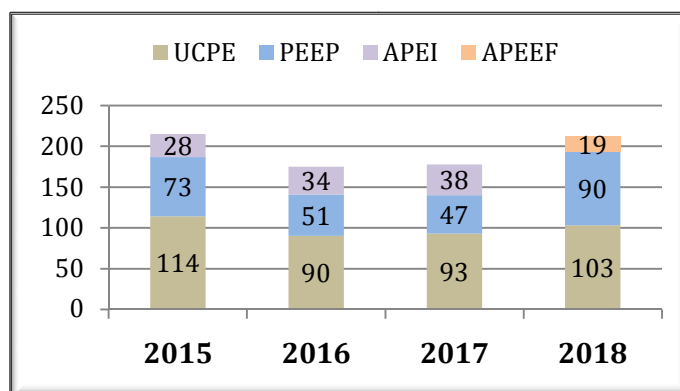
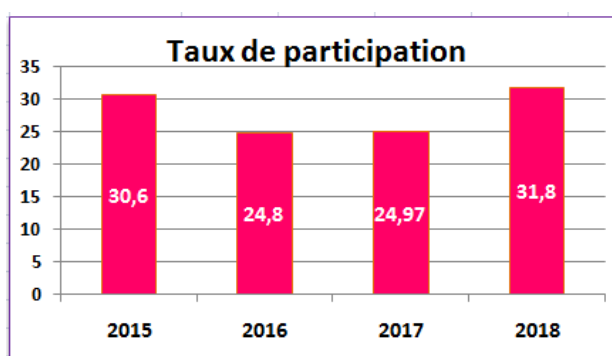
- respecter le principe de laïcité ;
- respecter les dispositions relatives à la vie privée et prohibant les injures et diffamation ;
- exclure toute propagande en faveur d'un parti politique ou d'une entreprise commerciale

► Quel est le rôle des associations dans les écoles ?

- Essayer de faire vivre l'Association des Parents d'Elèves en étant force de propositions (événement, activités périscolaires, ...)
- Être le relais d'information et du questionnement des parents et l'école,
- Être le représentant des parents dans les instances de l'école,
- Créer un lien entre les parents de l'école.

► Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

A chaque rentrée scolaire, il est demandé aux parents de se connecter sur TOTEM avec un identifiant et un mot de passe afin de mettre à jour les informations de leur(s) enfant(s). Pour élire les représentants de parents d'élèves, chaque parent a reçu l'information individuellement par mail avec une « clef d'accès ». Cette procédure de vote très simple a de nombreux avantages.



Nombre de sièges	2015	2016	2017	2018
UCPE	8	8	8	8
PEEP	5	4	4	6
APEI	2	3	3	
APEEF				1
Total	15	15	15	15

Résultats	2015	2016	2017	2018
Nuls Blancs	3	2	2	9
UCPE	114	90	93	103
PEEP	73	51	47	90
APEI	28	34	38	
APEEF				19

Madame Minassian présente la répartition pédagogique et les effectifs,

- 16 divisions, de la MS au CM2,
- 2 classes par niveau sauf en CE1 et CM2
- L'école compte 454 élèves : 235 garçons et 219 filles, 115 élèves en maternelle et 339 en élémentaire

En ce qui concerne les nationalités elles se répartissent comme suit :

- 385 français (dont 318 dont franco-marocains)
- 68 marocains
- 1 étranger tiers

Quatre nouveaux enseignants cette année : Mme FERIAER, Mme GATTI, Mme LAHCENE, M. BLAYAC.

Tous les enseignants exercent à temps plein hormis Mme GUENARD qui a 2h de décharge syndicale hebdomadaire et qui est remplacée Mme ARAZI.

Isabelle De BROSE (CE2 B), actuellement en congé de maternité, suit son conjoint qui rentre en France en décembre 2018. C'est Mme LAHCENE qui a en charge cette classe actuellement et ce depuis le début de l'année scolaire.

Nouvelle assistante de la Directrice : Aurélie MARTIN.

Arrivée de 2 enseignantes d'arabe recrutées par le groupement de gestion du pôle Mohammedia/Casablanca, Mme MOUAFFAK et Mme TIJARI, l'école n'ayant pas eu d'EMAD (enseignant mis à disposition par le Ministère Marocain).

MSA	Julie CHINY	Najat TIJARI
MSB	Auréli DUBORD	Kamal TAZI
GSA	Justine MARINI	R'kia MOUAFFAK
GSB	Frédérique BENNANI	Ghizlane ABAIL
CPA	Anne BOBENRIETH	Ghizlane, Kamal, Najat, R'kia
CPB	Yasmina MIKOU	Ghizlane, Kamal, Najat R'kia
CE1A	Charlotte GUENARD	R'kia MOUAFFAK
CE1B	Garlonn DUPOIRIER	Kamal TAZI
CE1C	Anne Sophie FERIAER	Najat TIJARI
CE2A	Erwan CHARTRAIN	Kamal TAZI
CE2B	Laïla LAHCENE	Ghizlane ABAIL
CM1A	Henda TAZI	Ghizlane ABAIL
CM1B	Ghita CHERKAOUI	Kamal TAZI
CM2A	Serge LETONDEUR	R'kia MOUAFFAK
CM2B	Alexandra GATTI	Kamal TAZI
CM2C	Adrien BLAYAC	Ghizlane ABAIL
CE1NA	Ghizlane ABAIL	
CE2NA	Najat TIJARI	
CM1NA	R'kia MOUAFFAK	
CM2NA	Najat TIJARI	

	Filles	Garçons
2 MS	24	32
2 GS	29	30
2 CP	27	33
3 CE1	40	39
2 CE2	26	32
2 CM1	33	24
3 CM2	40	45
	219	235

Manon LEROY (mardi et vendredi) : BCD

M. ROUDAUT : Enseignant ressource pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Mme MANNEVAL : Psychologue scolaire

Docteur BARERE : Médecin scolaire et Mme BOULHIMEZ : Infirmière scolaire

Mme Marie-Christine KADMIRI, Mme Amal BERRAHO, Mme Naïla BERAICH : ASEM

M. Ali AIT YSEME, M. Driss LHOUBI, M. Mehdi ALLOUAH : Agents de service

► **Rentrée 2018** : De nouvelles recommandations pédagogiques viennent en appui des programmes scolaires pour faciliter l'apprentissage des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui.

- **Former de bons lecteurs**
- **Enseigner explicitement la grammaire et le vocabulaire**
- **Acquérir des automatismes en calcul**

A l'école maternelle : apprendre à compter grâce à des comptines, etc., découvrir les nombres écrits, le tracé des chiffres, dates sur le calendrier, etc.

Dès le CP : comprendre le sens des 4 opérations, s'entraîner au calcul mental au moins 15 minutes par jour

- **Apprendre à résoudre des problèmes mathématiques**

► **Rythmes scolaires**

Pour 2019, il est prévu la « *Mise en œuvre dès la rentrée des nouveaux rythmes scolaires, soit un meilleur équilibre entre les enseignements du matin et ceux de l'après-midi.* »

La communauté éducative exprime majoritairement l'idée de non refonte des horaires actuels.

► **Evaluation diagnostique CP**

Proposer des repères permettant aux enseignants de disposer d'un panorama des élèves accueillis à l'entrée en CP. Il s'agit de bien apprécier, d'un point de vue individuel et collectif, certains acquis qui permettront d'ancrer les apprentissages de CP en début d'année. Ces repères ne sont pas exhaustifs et sont bien entendu complémentaires des analyses des enseignants. Cette évaluation diagnostique a été réalisée en septembre uniquement pour des élèves signalés en difficulté. Nous avons pensé qu'il était plus pertinent d'avoir une base de travail en ce début d'année pour eux.

Une évaluation « point d'étape » à mi-année scolaire est également prévue pour apprécier la progression de ces élèves, dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

Proposer un point d'étape à mi-année scolaire pour apprécier la progression des élèves, dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

Les évaluations en français (deux séances de vingt minutes) ont porté sur « l'agilité des enfants à identifier les lettres et à manipuler les sons ». Elles ont porté également sur la capacité des élèves à « comprendre les mots, les phrases ou un court texte » lu par l'enseignante. En mathématiques (une séance de vingt minutes), les élèves sont interrogés sur leur « connaissance des nombres jusqu'à dix » et sur leur « capacité à les mobiliser dans une situation simple ».

► **Evaluation diagnostique CE2**

Repérer les points forts et les points faibles de tous les élèves accueillis en CE2 pour ainsi construire des stratégies pédagogiques adaptées à leurs besoins, tel est l'objectif premier.

Synthèse école

FRANÇAIS	Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
	Nombre d'items réussis	0 ≤ nb ≤ 8	9 ≤ nb ≤ 12	13 ≤ nb ≤ 17	18 ≤ nb ≤ 26
	Nombre d'élèves	4	6	29	19
	Pourcentage d'élèves	7%	10%	50%	33%
	Médiane	17			
MATHÉMATIQUES	Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
	Nombre d'items réussis	0 ≤ nb ≤ 10	11 ≤ nb ≤ 15	16 ≤ nb ≤ 20	21 ≤ nb ≤ 31
	Nombre d'élèves	5	11	20	22
	Pourcentage d'élèves	9%	19%	34%	38%
	Médiane	19			

► **Liaison école /collège** : création de textes poétiques, ateliers sciences (moisissure et eau) avec Lyautey

► **Classes transplantées** : 2 classes de CM2 et 2 classes de CE1 seront organisées cette année scolaire.

On soulève l'inquiétude de certains parents concernant le trajet de Casablanca à l'Oukaimeden. Quelques parents pensent que la route de montagne est dangereuse et accidentogène. Une enseignante leur répond que les bus sont certifiés par le SCAC et qu'une ambulance suit ce dernier. Toutes les conditions sont réunies pour une sécurité totale des élèves.

► **Conseil des élèves** : le 23/10/18 1^{er} conseil à 9h15.

Enregistrement du conseil sous forme audio qui sera diffusé sur le journal de l'école en ligne.

► **Projets de l'année**

- Journal de l'école (tous cycles), trois parutions dans l'année
- Ateliers coopératifs (Cycle 2) le lundi de 14h15 à 15h15
Objectif : favoriser la coopération entre les élèves, mieux se connaître pour mieux vivre ensemble en partageant des activités communes. Les classes du cycle 2 sont mélangées et repartagées en 5 groupes sur 5 ateliers, jeux de société, activités sportives, arts visuels, jeux de rôle, ateliers philo et dilemmes moraux. Les élèves participent aux 5 ateliers répartis sur 5 périodes dans l'année.
- Chorale (CM1 et CM2)
- Valise philo
- Participation au projet "Ambassadeur en herbe" pour une classe de CM2. Dans le cadre de l'année thématique de l'AEFE consacrée à la science, les débats des jeunes ambassadeurs en herbe porteront sur les sciences en lien avec les sujets de société actuels.
- Réalisation de sacs à partir d'un travail en arts visuels (tous les cycles sont concernés)
- La journée mondiale de la langue arabe (thème: la langue arabe et la jeunesse), échanges et créations de poèmes et illustrations

► **Dates à retenir**

- Marché de Noël : Samedi 15 décembre
- Journée mondiale de la langue arabe : Mardi 18 décembre
- Carnaval : Mercredi 5 mars
- Printemps des contes du 5 au 19 avril
- Kermesse : samedi 15 juin

► **Activités sportives, et activités ACSM**

L'USEP existe toujours en tant qu'association. Chaque enseignant peut adhérer à l'USEP et participer à ses rencontres sportives.

Les différents projets (sportifs, ACSM, classes transplantées ...) sont pensés par cycle afin que l'élève puisse acquérir les compétences du socle commun avec cohérence et continuité.

- Poneys : MS
- Natation : GS, CP, CE1
- Voile : CP
- Escrime : CM2
- Cirque : cycle 1
- Se rendre au CIRQUE : CE1
- Echecs : CE2, CM1
- Maculé ou « danse des bâtons », (danse de combat liée à la Capoeira) : CE2A
- Derboukas et autres percussions : CE2B
- Ville et patrimoine (CM1 et CM2)

5 Travaux prévus

- Etanchéité des toits terrasses (école élémentaire)
- Traitement des ferrailages et reprise du béton
- Enlèvement des 2 tables de ping-pong situées dans la petite cour élémentaire
- SAS maternelle et élémentaire (avant les vacances de Noël)

6 Accueil, restauration et activités périscolaires

BILAN FINANCIER UCPE	
RECETTES	
Accueil périscolaire (281 enfants)	238 400
Restauration (89 Enfants inscrits repartis sur les 4 jours de la semaine)	203 090
Activités périscolaires	163 250
DEPENSES	
Salaires garderie	83 221,24 (1 ^{er} trimestre)
Accompagnements cantine + Contributions repas cantine	23 380 (1 ^{er} trimestre)
Factures cantine	154 935 (1 ^{er} trimestre)
Animateurs activités	111 750 (à l'année)
Frais divers garderie	1 500
Achoura	7 500

► **Ateliers PEEP**

En cours d'encaissement

Ateliers +95 100 dont -69 000 de frais d'intervenants, -3200 pour UCPE garderie

Situation transitoire non finalisée sur les entrées et sorties.

▶ **Ateliers APEEF**

Nombre d'inscriptions à l'atelier Robotique : 20
dont 17 qui sont à jour du paiement
Trésorerie : 30 600,00 Mad

▶ **Activités périscolaires organisées par l'UCPE, la PEEP et l'APEEF**

Lundi : Baby Basket, Anglais, Basket, Théâtre, Football

Mardi : Anglais, Baby Basket, Ju-jitsu, Échecs, Théâtre

Jeudi : Anglais, Robotique, Théâtre, Ju Jitsu, Basket

Vendredi : Baby Yoga, Yoga pour les plus grands, Football

Rappel : Les animateurs et les enfants n'ont pas le droit de se servir du matériel qui se trouve dans les salles de classe.

6. Sécurité

▶ **Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs**

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est rédigé dans chaque école et fait l'objet d'exercices de simulation. Ce plan prévoit la **procédure à suivre en cas de risques majeurs**. Il permet de se préparer à une situation de crise. Le but d'un plan de sûreté est de proposer une action pour **minimiser au maximum les risques** pour les élèves et les personnels de l'école en attendant l'arrivée des secours. Il n'y a pas de risque zéro. Mais c'est un **devoir d'avoir anticipé au mieux les choses** avec les moyens, les connaissances que l'on a, notre logique et notre bon sens.

Le PPMS a pour objectif d'assurer la protection des élèves et prévoit :

- la mise à l'abri ou le confinement des élèves si le risque est extérieur (nuage toxique ...)
- l'évacuation des élèves si le risque est intérieur (incendie ...)

Les enfants seront mis à l'abri sous la surveillance des enseignants jusqu'à la fin de l'alerte.

Plusieurs exercices seront effectués cette année, **un exercice "intrusion" aura lieu Jeudi 15 novembre 2018.**

Informations aux familles en cas de risques majeurs

• **Ne vous dirigez pas vers les lieux du sinistre**

Vous irez au devant du danger et risquez de contribuer à ralentir les secours.

• **N'utilisez pas les téléphones**

N'encombrez pas les réseaux. Laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.

• **Ne venez pas récupérer les enfants**

Pour ne pas les exposer. Le plan de sécurité mis en place dans l'établissement a pour but de les protéger des risques.

• **Écoutez les médias et respectez les consignes des autorités.**

Le prochain conseil d'école se tiendra le 12 mars 2019.

La directrice remercie l'assemblée.

La séance est levée à 18h30

Monsieur BLAYAC
Secrétaire de séance

Madame MINASSIAN
Présidente du Conseil